RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
École primaire Jean MOULIN Ceton

Ecole Jean Moulin
11 Rue Jean Moulin
61260 CETON
Tél : 02 37 29 72 63
e-mail : ce.0610955g@ac-normandie.fr

Ceton, le 15 octobre 2026

Conseil d'école n° 1 - Année scolaire 2026/ 2027

Présents :

- ✓ ***Municipalité :*** *Mme Monin et M. Colella (Conseillers municipaux)*
- ✓ ***Enseignants :*** *M. Refray (directeur), Mmes Tristani, Coieffey, Fortin et Levavasseur.*
- ✓ ***Enseignantes du Rased :***
- ✓ ***ATSEM :*** *Mmes Rivière et Grignon*
- ✓ ***Membres de la CDC :*** *M. Suzanne, Mme Galpin (assistante administrative du directeur)*
- ✓ ***Parents d'élèves :*** *Mmes Belloni, Chabrier, Grandidier, Boudon Michel, Barbier, Fouquet, Hédouin et M. Ménager*

Excusés *: M. Lemancel (Inspecteur de l'Education Nationale), Mmes Kermin et Massiquet (enseignantes), Mmes Leroy et Ménager (parents d'élève)*
Secrétaire*: Mme Levavasseur*

1- Attribution du conseil d'école :

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- vote le règlement intérieur de l'école.
- établit le projet d'organisation de la semaine scolaire.
- dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tout avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école.
- statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école et en fonction de ces éléments, le conseil adopte le projet d'école.
- donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par l'article 26 de la loi du 22/07/1983 modifiée susvisée.
- est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à l'article 25 de la loi du 22 juillet 1983 modifiée susvisée.

2- Bilan de rentrée :

- Effectifs et répartition des élèves

A ce jour, 116 élèves sont inscrits et répartis dans 5 classes composées de 14 PS, 19 MS, 12 GS, 12 CP, 15 CE1, 12 CE2, 13 CM1 et 19 CM2. L'année passée, 108 élèves étaient inscrits à la même époque

5 CLASSES	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
PS/MS : Mme LEVAVASSEUR	14	13							27
MS/GS/CP : Mme TRISTANI et KERMIN		6	12	6					24
CP/CE1 : Mme COIEFFEY				6	15				21
CE2/CM1 : Mme FORTIN						12	7		19
CM1/CM2 : Mme KERMIN et M. REFRAY							6	19	25
TOTAL	**14**	**19**	**12**	**12**	**15**	**12**	**13**	**19**	**116**

- L'équipe enseignante et le RASED

- L'école est rattachée à la circonscription de Mortagne au Perche. L'IEN est M. Lemancel.

- Enseignantes nouvellement nommées : Mme Kermin Régina assure la classe le mardi à la place de M. Refray qui est en décharge de direction et remplace Mme Tristani tous les vendredis. Mme Fortin Maéliss (CE2/CM1) et Mme Levavasseur Flavie (PS/MS) sont nommées dans notre école.

- RASED : Le RASED est constitué de Mme Alice Duval, nommée en tant que psychologue Education Nationale et de Mme Massiquet, enseignante qui intervient pour des aides à dominante pédagogique.
Leurs missions : favoriser le bien-être des élèves, prévention, aide pédagogique, bilan/observations, orientation, équipe de suivi, personnes ressources.
Leurs secteurs : Mortagne au Perche sud. Mme Duval intervient sur 15 écoles et Mme Massiquet intervient sur 11 écoles.

Cette année, 1 AESH accompagne des élèves en situation de handicap : Mme Perrussel Nadine.
Elle est actuellement en arrêt et remplacée par Mme Riegert Mélanie.
Mme Rivière Marie a été nommée ATSEM dans la classe de MS/GS/CP à temps plein.
Mme Grignon Sylvie, ATSEM, est, elle, toute la journée dans la classe de PS/MS.

Mme Galpin Stéphanie, référente du périscolaire de la CDC, apporte une aide à la direction les mardis et vendredis matin.

- Bilan des élections de parents d'élèves

Le taux de participation a atteint un score de 80.13 % cette année ; une participation supérieure de 8% à celle de l'année passée (72.22 %).
2 listes étaient proposées cette année : une menée par Mme Chabrier Vanessa et une autre menée par Mme Grandidier Marine
3 sièges sont accordés à la liste de Mme Chabrier (72 voix) et 2 sièges à la liste de Mme Grandidier (42 voix).
Félicitations à eux !
M. Refray remercie ces parents d'élèves pour leur aide dans l'organisation du scrutin.

3- Règlement intérieur de l'école :

M. Refray signale qu'aucune modification n'est apportée au règlement de l'année passée :

L'ensemble des membres du conseil d'école approuve le règlement à l'unanimité.

4- Organisation du temps scolaire et périscolaire :

Les horaires du temps scolaire restent inchangés 8h45-12h00 et 13h30-16h15 (les lundis, mardis, jeudis et vendredis).
Pour le périscolaire, les horaires sont harmonisés sur l'ensemble de la CDC : horaire du matin 7h30 et du soir 18h30. La CDC informe les parents qu'un accueil est possible dès 7h15 sous condition d'une attestation employeur.

5- Présentation du dispositif PAS :

Une nouvelle structure d'aide : le Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS)

Le Pôle d'Appui à la Scolarité (PAS) est un dispositif qui vise à aider les élèves qui rencontrent des difficultés dans leur parcours scolaire, qu'elles soient liées aux apprentissages, au comportement, à l'attention ou à d'autres besoins particuliers.

Son objectif est de rechercher des solutions adaptées aux besoins de l'enfant afin de favoriser sa réussite, son bien-être et sa participation à la vie de l'école.

Le PAS peut accompagner tout élève qui rencontre des difficultés dans sa scolarité, notamment :

- Des difficultés dans les apprentissages.
- Des difficultés d'attention, de comportement ou d'adaptation à l'école.
- Des besoins éducatifs particuliers.
- Une situation de handicap ou des difficultés pouvant nécessiter un accompagnement spécialisé.

Il n'est pas nécessaire d'avoir une reconnaissance de handicap par la MDA pour solliciter le PAS.

Le PAS travaille en lien avec la famille, l'enseignant et les professionnels concernés pour identifier les besoins de l'enfant et proposer des solutions adaptées.

Selon la situation, il peut proposer : des adaptations pédagogiques en classe, un soutien éducatif ou un accompagnement ponctuel par un professionnel, le recours à des professionnels de l'Éducation nationale ou du secteur médico-social, une aide aux familles pour s'orienter vers des services spécialisés ou effectuer des démarches auprès de la MDA si nécessaire.

Les parents peuvent contacter directement le coordonnateur du PAS (plaquette à venir) ou en parler au directeur de l'école ou à l'enseignant de leur enfant.

La famille est associée à la réflexion et informée des solutions envisagées. L'objectif est de construire ensemble une réponse adaptée aux besoins de l'enfant.

6- Evaluations nationales :

Dans le courant du mois de septembre, des évaluations nationales ont eu lieu dans toutes les classes du CP au CM2. Il s'agit, en début d'année, de mesurer les compétences des élèves dans le domaine de la langue française et dans celui des mathématiques. Chaque professeur dispose d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement. Les enseignants rencontrent chaque famille individuellement pour faire un point sur les résultats de l'élève. Les élèves de CP passent également de nouvelles évaluations en janvier.

7- Activités pédagogiques :

- Natation scolaire : Les élèves de l'école iront à la piscine de la GS au CM2 cette année. Le planning est le suivant :

CLASSES	Période
GS/CP	1-2-4-8-9-11 février de 14h45 à 15h35 5-12 février de 10h20 à 11h10
CP/CE1	5-6-8-12-13-15 avril de14h50 à 15h40 9-16 avril de 10h20 à 11h15
CE2/CM1	8-15-22-29 septembre, 6 octobre de 13h50 à 14h30 10-17-24 septembre, 1-8 octobre de 10h à 10h40
CM1/CM2	12 octobre, 2-9-16-23 novembre de 14h35 à 15h15 15 octobre, 5-12-19-26 novembre de 10h50 à 11h30

Les élèves de CE2/CM1 de Mme Fortin sont allés à la piscine tous les mardis et jeudis du 08/09 au 8/10. A cette occasion, 6 élèves sur 19 ont obtenu leur attestation Savoir Nager. Les séances se sont très bien déroulées. Les enseignants sont en co-intervention avec un maître-nageur. M. Refray remercie les maîtres-nageurs pour leur collaboration précieuse, tous les parents accompagnateurs et tous les parents qui ont passé leur agrément pour accompagner les élèves dans l'eau. La CDC offre à tous les enfants une entrée gratuite à la piscine pour une entrée adulte payante pendant les vacances d'automne.

- Projets à l'étude : projets de classe, projets d'école.

	PROJETS	SORTIES ET SPECTACLES
ECOLE	* Elémentaire : élections de délégués * Projet Millenium Normandie 2027 * Participation à La Grande Lessive du 15/10 et mi-mars * Intervention de l'association Lire et Faire Lire le 13/10, 24/11, 15/12 * Commémoration du 11 novembre avec lecture de discours, porte-drapeau + cérémonie à l'école le 10 novembre *Projet sur l'usage des écrans (3 interventions enfants 10/11, 24/11,8/12 + 1 intervention parents) en lien avec le collège et la CDC.	
PS/MS	* Projet millenium : Culture normande *Contes traditionnels et détournés	* Visite à la médiathèque du Theil le 17/11
MS/GS/CP	* Projet millenium : tapisserie de Bailleux (→	* Participation au festival Cinéfilou le 6/10 au cinéma

	écrire une histoire + l'illustrer) et contes et légendes. * Projet « Le corps » en période 1 * Décloisonnement CP avec la classe de CP/CE1.	du Theil (financement coopérative) * Visite à la médiathèque du Theil le 19/11. * Intervention du SICTOM le 15/12 (les matières et le recyclage) * Visite à la bibliothèque municipale 1 fois/mois.
CP/CE1	* Projet sur les petites bêtes : élevage d'escargots * Projets sur les émotions en P1, sur la ruse en P2.	* CP/CE1 Activités sportives au gymnase du Theil de 9h à 10h15 le jeudi période 2 et 3 * Venue d'un auteur (Ludovic Leconte) dans le cadre du festival du livre de Bellême le 6/11 → projet d'écriture * Visite à la médiathèque du Theil le 19/11. *Spectacle Salle Athéna (financement coopérative) le 15/12 en lien avec les petites bêtes.
CE2/CM1	* Classe de neige à Valloire du 4/01 au 10/01.	* Participation au cross du collège le 16/10 * Activités sportives au gymnase du Theil de 9h à 10h15 le jeudi période 2 et 4 * Visite à la médiathèque du Theil le 27/11 * Intervention du SICTOM le 15/12 * Participation au concours « Les Petits Champions de lecture ».
CM1/CM2	* Classe de neige à Valloire du 4/01 au 10/01. * Projet jardinage. En automne, plantation de bulbes.	* Participation au cross du collège le 16/10 * Activités sportives au gymnase du Theil de 9h à 10h15 le jeudi période 3 et 4 * Visite à la médiathèque du Theil le 27/11 * Participation au concours « Les Petits Champions de lecture ».

- Projets d'école :

Suite à l'évaluation d'école de l'année passée et aux résultats des évaluations nationales, l'école s'engage sur 3 axes de travail :

1) Développer les compétences des élèves dans le domaine du vocabulaire et de la compréhension.
2) Harmoniser les pratiques et les outils en résolution de problèmes
3) Partager un outil de structuration pour rendre les parcours éducatifs des élèves plus cohérents et plus équilibrés.

Le travail de réflexion sur la production d'écrits dans toutes les disciplines va être poursuivi.

- Activités Pédagogiques Complémentaires :

Les APC ont lieu tous les mardis de 16h15 à 17h15 du 08/09 au 22/06.
Les enseignants proposent aux parents en amont cette aide.

8- Sécurité :

Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) :

2 exercices minimum sont obligatoires par an.
Un exercice « attentat intrusion avec le scénario « se cacher » a eu lieu le 6 octobre 2026. Les enseignants ont discuté de cet exercice avec les élèves en amont afin de le préparer, de rassurer les enfants et de répondre à toutes leurs questions.
L'intrusion a été signalée par le directeur à l'aide d'un talkie-walkie.
Toutes les enseignantes ont entendu le signal. Les consignes du plan ont bien été respectées dans l'ensemble sans panique et dans le calme.
Un retour sur exercice a été fait dans chaque classe ensuite par les enseignants et par le directeur.
Le directeur signale que le mode d'alerte n'est pas adapté à ce genre de situation. 3 talkies-walkies dysfonctionnent et sont à changer sans doute.

Exercice incendie :
Un premier exercice a eu lieu le 29/09. Il s'est bien déroulé et dans le calme.
Les classes élémentaires ont rejoint le point de ralliement en 1min2s.
Les élèves de l'école maternelle ont quitté l'école au bout de 3min14 et étaient au point de ralliement au bout de 7min39.

Document unique d'Evaluation des Risques Professionnels :

A la suite de l'exercice PPMS, M. Refray signale que la fiche réalisée l'année passée concernant le système d'alerte PPMS pas adapté n'a pas été close. L'installation d'un système d'alarme centralisé en cas d'intrusion est toujours demandée.

9- Coopérative scolaire :

- Suite au départ de Mme Laheurte, la nouvelle mandataire est Mme Fortin.
- Bilan 2025-2026 : le bilan comptable va être envoyé à l'OCCE pour validation.
  Solde au 01/09/2025 : 2845.85€ Solde au 01/09/2026 3216.06€

Dépenses	Recettes	Bénéfices
Participation Transport Sortie Mont Saint Michel 24/25 =250€		
Frais bancaires = 44.50€		
Régies d'avance 689€	Dons famille 806€	+117€
Adhésion OCCE 287.81€		
Photos scolaires 211.70€	Photos scolaires 984.80€	+773.10€
	Marché de Noël 612.55€	+612.55€
	Tombola galette des rois 531.50€	+531.50€
Serres du Perche 494€	Serres du Perche 636.50€	+142.50€
Spectacle théâtre 800€		
Adhésion USEP 178€		
Achats matériel projets (bancs, sable) 46.13€		
Intervention Théâtre 200€		
Total dépenses 3201.14 €	**Total recettes 3571.35€**	**+370.21€**

Nous avons fait un appel aux dons en début d'année. Le montant récolté s'élève à 741€ (2025/2026 = 806 €).
L'équipe enseignante remercie les parents pour leur générosité.

- Décisions prises pour 2026/2027 :

L'argent récolté (dons parents) est redistribué équitablement en coopérative de classe.
La coopérative a acheté un jeu de vocabulaire dans le cadre du projet d'école.
La séance Cinéfilou et le spectacle des CP/CE1 à Athéna sont financés par la coopérative.

10- Budget / investissements et travaux :

* Budget / Investissements :

- Le budget « Fournitures scolaires » alloué par la CDC s'élève à 5220 € (60 €/élève de maternelle, 40 € par élève d'élémentaire).
- A cela s'ajoute un budget pour le transport de 2200 €. La CDC alloue en supplément 2 sorties par an/classe pour la médiathèque du Theil, 1 sortie pour le cross du collège, 20 transports par an pour le gymnase du Theil.

Investissement : Aucun budget investissement n'a été accordé à l'école pour le renouvellement du matériel informatique. Il sera l'objet d'une demande de subvention pour l'informatisation des écoles en décembre 2026.

* Travaux :

- Une liste de petits travaux a été réalisée pendant les vacances : peinture des poteaux et porte d'une réserve sous le préau, nettoyage au karcher de murs d'enceinte de la cour élémentaire.
Le directeur remercie l'ensemble des services techniques pour cela.
- Il reste des volets à installer et des rideaux dans la salle de motricité.
- Les sanitaires en élémentaire ont été finis la dernière semaine d'école avant les grandes vacances.

11- Questions diverses des représentants de parents d'élèves :

1 : liste Mme Chabrier ; 2 : liste Mme Grandidier

1) Est-il prévu une réparation péréenne pour la chaudière afin d'éviter les pannes récurrentes ?1 et 2
Réponse de M. Suzanne : La chaudière date de 2018 mais il y a des problèmes récurrents (gicleur, matériel périphérique non adapté, problèmes d'entretien dû à des produits utilisés non adaptés. 2 pannes voire plus de pannes très courtes ont eu lieu l'an passé. Un changement de prestataire M. Lange (plombier) ; un rdv est prévu avec M. Guérin (date non fixée pour l'instant) pour solutionner de manière pérenne le problème.
Les parents d'élèves vont suivre le dossier.

2) La sécurité et le parking autour de l'école sont toujours compliqués (livraison maison de retraite, respect du marquage au sol, du sens interdit, passage piétons) ; où en est la mairie par rapport à ce point soulevé au 3è conseil d'école ?1 et 2. Un roulement pour faire la circulation (parents, CDC, mairie) peut-il être envisagé ?1
Réponse de la mairie : Question récurrente l'année dernière. La municipalité de Ceton travaille sur ce sujet depuis le dernier conseil d'école : encadrement de la circulation, refaire le système de circulation, marquage, panneau…
M. le maire a demandé à la gendarmerie de faire des rondes régulièrement.
Problème des livraisons : voir pour les interdire en dehors du temps d'entrée ou de sorties des élèves.
Faire un roulement pour organiser la circulation : mairie, CDC et des parents élèves ? avec des bénévoles ? → la municipalité va se réunir vendredi 16/10 pour en discuter.

3) Qu'est-il prévu par la CDC ou la mairie en cas d'éventuelles nouvelles canicules ?1 et 2
Réponse de M. Suzanne : investissement dans des brasseurs d'airs pour chaque classe (2 ventilateurs de plafond pour chaque classe) + salle fraiche par école. A voir quelle salle dans chaque école est la plus adaptée pour installer une salle climatisée. M. Guerin va passer dans l'école.
Des casquettes sur certaines façades ou des filtres occultants (baisse température de 4-5 degrés) pourraient être installés afin que le soleil ne tape pas contre les fenêtres → aménagements prévus d'ici l'été.
Réponse Mairie : des devis pour faire climatiser la cantine sont en cours.
Les parents d'élèves vont suivre le dossier.

4) Est-il possible d'espacer les portemanteaux pour éviter les poux ?1 et 2
Réponse de l'équipe enseignante : Nous allons tester d'espacer les portemanteaux de Mme Tristani en se décalant vers le dortoir mais cela peut déranger la sieste des petits donc à tester pour d'éventuels changements. Malheureusement, pour la classe de PS/MS, il n'y a pas de solution possible faute de place. Cela ne résout pas le problème des poux sur les têtes des enfants si les parents ne les traitent pas.

5) Il y a peu d'espace dans le couloir de la maternelle, que peut-il être envisagé pour faciliter l'accès aux parents ?1 La circulation des parents en maternelle ne peut-elle pas être modifiée ? Sortie par la porte des sanitaires par exemple ?2
Réponse de l'équipe enseignante : l'espace est ainsi et ne peut être élargi. D'autres sorties (sanitaires, salle de motricité) ont été envisagées mais des problèmes de sécurité ou de ménage se posent. Doit-on mettre des contraintes : un seul parent pour récupérer son enfant, pas de poussette, pas de passation avec l'enseignante… ?
La tolérance semble être le plus adaptée pour gérer ces moments.

6) Est-il possible d'installer une sonnerie pour signaler la fin de la classe ?1
Réponse de l'équipe enseignante : Une sonnerie pourrait être demandée en budget investissement au détriment de choses plus essentielles pour les élémentaires mais les parents doivent comprendre que la fin de classe est à 12h et 16h15. Les élèves ne peuvent donc pas être au portail à 12h ou à 16h15. Il est moins facile de sortir à 25 que d'entrer avec son enfant voire 3. Les enseignants demandent aux parents un peu de flexibilité et de tolérance mais par contre s'engagent à être vigilants qu'il n' y ait pas d'abus dans les retards.

7) Est-il possible d'ouvrir une 6è classe et d'avoir une ATSEM supplémentaire dans la classe des PS ?1 Une norme d'élèves par ATSEM ? 2.
Réponse de M. Suzanne : Il n'y a pas de normes au niveau du nombre des ATSEMs. Dans les textes, il est écrit 1 ATSEM pour 2 classes donc nous dépassons déjà le « quota ».
Réponse de l'équipe enseignante : Pour l'ouverture de la 6ème classe, c'est à l'académie qu'il faut s'adresser et s'entretenir avec le directeur, Mr Refray, en fin d'année (début juin) pour discuter de la possibilité.

Le seuil d'ouverture d'une 6è classe est de 138 mais ce seuil est variable selon les contextes.

8) Un budget pharmacie est-il prévu pour le temps de garderie et de cantine ?1
Réponse de M. Suzanne : Il n'y a pas de budget différent. Les temps périscolaires utilisent le matériel de soins acheté par l'école. M. Suzanne explique que s'il manque du matériel, une petite commande pourra être effectuée car son montant est faible.

9) Qu'en est-il de la demande de l'école d'avoir le matin un fruit ou un fromage dans les classes ?1
Réponse de la mairie : ils n'ont pas avancé sur ce dossier. Il faut en rediscuter.
Les parents élus vont envoyer les informations à la mairie.

10) Un parent bénévole peut-il intervenir dans les classes pour réaliser une séance de méditation ou de réflexion par mois ?1
Réponse de l'équipe enseignante : Il n'y a pas de projet pédagogique constitué qui pourrait inclure cette activité. De plus, l'intervenant devrait lui aussi proposer son projet pédagogique et obtenir un agrément de l'Education Nationale pour être autorisé à intervenir dans les classes.

11) Est-il possible de poser des cloisons entre chaque toilette de l'école maternelle (respect de l'intimité) ?1
Tout le monde s'accorde sur cette nécessité et une demande de budget investissement sera faite pour l'année prochaine.

12) Est-il possible de faire réaliser des tracés de jeux au sol dans la cour de récréation ?1
L'équipe enseignante le souhaite aussi et cela pourra être proposé en investissement l'année prochaine sachant qu'il faudra prioriser les investissements.

13) Peut-on connaitre le taux d'encadrement pour les sorties ? 1

Taux d'encadrement minimaux des élèves de niveau maternelle	
Jusqu'à 16 élèves	Au-delà d'un groupe de 16 élèves
Deux adultes dont au moins un enseignant	Un adulte supplémentaire pour 8 élèves

Taux d'encadrement minimaux des élèves de niveau élémentaire			
Sorties scolaires sans nuitée		Voyages scolaires	
Jusqu'à 30 élèves	Au-delà de 30 élèves	Jusqu'à 24 élèves	Au-delà de 24 élèves
Deux adultes dont au moins un enseignant	Un adulte supplémentaire pour 15 élèves	Deux adultes dont au moins un enseignant	Un adulte supplémentaire pour 12 élèves

Toutefois :

à l'école maternelle, l'enseignant, accompagné d'un adulte, peut se rendre avec sa classe, soit à pied, soit en car spécialement affrété pour la sortie scolaire, sur un lieu situé à proximité de l'école pour une durée globale qui ne dépasse pas la demi-journée de classe. Au-delà de 24 élèves, la présence d'un adulte supplémentaire est recommandée ;

à l'école élémentaire, l'enseignant peut se rendre seul avec sa classe, soit à pied, soit en car spécialement affrété pour la sortie scolaire, sur un lieu situé à proximité de l'école pour une durée globale qui ne dépasse pas la demi-journée de classe.

Si une sortie scolaire implique des élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire, seuls les taux d'encadrement à l'école maternelle s'appliquent.

Le directeur explique que tous les enseignants doivent déclarer leur sortie sur une application pour demander sa validation et que si le taux d'encadrement n'est pas correct, l'application le signale et ne permet pas la validation.
De plus, les sorties sur le temps scolaire ne nécessitent pas obligatoirement de prévenir les familles mais de manière générale cela est toujours fait sauf pour des sorties très courtes de proximité (prises de vues dans Ceton par exemple…)

14) Questions pour l'APE : Annulation des évènements faute de bénévoles alors qu'aucun bénévole n'a été demandé ? Pourquoi avoir fait une AG fin juin alors que les parents de PS n'étaient pas encore présents ? Pourquoi seulement 6000€ de subvention pour la classe de neige ? 2

M. Refray invite les parents élus à écrire ou à rencontrer le bureau de l'APE pour obtenir des réponses à leurs questions.

12- <u>Quelques dates :</u>

Grande lessive : 15 octobre 2026
Photographe : 6 novembre 2026
Prochains conseils d'école : mardis 23 mars 2027 et 22 juin 2027

M. REFRAY, Directeur de l'école

Secrétaire de séance

Mme Levavasseur

Ecole JEAN MOULIN
11 Rue Jean Moulin
Livraison colis : Rue du ruisseau
61260 CETON
Tél. : 02.37.29.[illegible].63
Mél. : Ce.0610955G@ac-caen.fr